MAIRIE
DE VIC-EN-BIGORRE

DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 AVRIL 2025

Accusé de réception en préfecture
065-216504605-20250429-DEL-202504-43-DE
Date de télétransmission : 05/05/2025
Date de réception préfecture : 05/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt neuf avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MENET Clément, Maire.

PRESENTS : M. MENET Clément, Mme BOSOM Monique, M. BULHET Dominique, Mme CHARTRAIN Denise, Mme BAJON Danièle, M. VERGES Jean-Pierre, M. SARRAZIN Didier, Mme SKRZYNSKI Arlette, M. FARAUD Cédric, Mme BAUDUIN Sophie, Mme CARDOUAT Sidonie, Mme BENSOUNNA Myriam, M. DUHAMEL Philippe, M. FRULIN Philippe, M. JUNCA Laurent, M. CANCEL Patrice, Mme ABAIR Nathalie, M. MICHELON Yves, Mme JACQUIER Carine.

PROCURATIONS : Mme CARRERE Corinne a donné procuration à Mme BAJON Danielle, M. LEGODEC Yannick a donné procuration à M. FARAUD Cédric, Mme BUILLES Sandrine a donné procuration à M. VERGES Jean-Pierre, M. ABADIE Jean a donné procuration à Mme CHARTRAIN Denise, Mme NOGUERE Danièle a donné procuration à Mme SKRZYNSKI Arlette, Mme GUILLARD Christine a donné procuration à M. MENET Clément, Mme PERES Emeline a donné procuration à Mme BOSOM Monique, M. PAUL Pascal a donné procuration à Mme ABAIR Nathalie.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CHARTRAIN Denise.

N° 202504-43 - OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX AU SEIN DES DIFFÉRENTES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES - MODIFICATIONS

Le Conseil Municipal ;
Entendu l'exposé de M. le Maire ;
Considérant le renouvellement général du Conseil Municipal du 28 juin 2020 ;
Considérant qu'il convient en application de l'article L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'élire les nouveaux délégués de la Commune au sein des organes délibérants des syndicats, des conseils d'administration ; il convient de déterminer le nombre de représentants et délégués et leur détermination nominative ;
Vu la délibération n° 202009-53 en date du 21 septembre 2020 portant modification de la désignation des représentants municipaux au sein des différentes assemblées délibérantes ;
Vu la délibération n° 202303-09 en date du 06 mars 2023 portant modification de la désignation des représentants municipaux au sein des différentes assemblées délibérantes ;
Vu la délibération n° 202007-38 en date du 15 juillet 2023 portant désignation des représentants municipaux au sein des différentes assemblées délibérantes ;
Vu la délibération n° 202312-77 en date du 04 décembre 2023 portant modification de la désignation des représentants municipaux au sein des différentes assemblées délibérantes ;
Considérant la démission de deux conseillers municipaux du poste d'Adjoints au Maire et qu'il convient de remplacer les délégués de la commune de Vic-en-Bigorre à différents conseils d'administrations : CITE SCOLAIRE PIERRE MENDES FRANCE, CENTRE DE GESTION , CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ;
Considérant la démission d'un Conseiller municipal du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en date du 31 mars 2025 ;
Considérant la nécessité, conformément au Code de l'Action Sociale et des familles, de procéder à une nouvelle élection des membres élus du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale ;
Il est donc proposé de remplacer un délégué de la commune de Vic-en-Bigorre au Centre Communal d'Action Sociale :

1 - DELEGUES AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

M. le Maire propose la composition du conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale avec 14 membres ; 7 conseillers municipaux délégués, 7 personnes qualifiées (inchangé) : en plus du Maire en tant que Président.

Sont élus :

- Mme GUILLARD, Mme PERES, Mme NOGUERE, Mme BAJON, Mme CARDOUAT, M. MICHELON, Mme JACQUIER.

Résultat du vote au 1er tour : 23 votes

Publié le : 05/05/2025 13:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Vic-en-Bigorre
https://www.intramuros.org/vicenbigorre/documents_administratifs/29325

Accusé de réception en préfecture
065-216504605-20250429-DEL-202504-43-DE
Date de télétransmission : 05/05/2025
Date de réception préfecture : 05/05/2025

2 - DELEGUES AUX CONSEILS D'ADMINISTRATIONS DE LA CITE SCOLAIRE PIERRE MENDES FRANCE (LYCEE, LYCEE PROFESSIONNEL, COLLEGE) :

M. le Maire indique que 3 élus sont à désigner pour siéger au conseil d'administration de chaque établissement.

Sont élus :

- Lycée : Mme CHARTRAIN - Lycée Professionnel : M. BULHET - Collège : Mme BAJON

INCHANGE - 3-DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIFFERENTES INSTANCES DU LYCEE JEAN MONNET :

M. le Maire indique qu'un élu et son suppléant sont à désigner pour siéger au conseil d'administration et les différentes instances de l'établissement.

Sont élus :

- Délégué titulaire : M. VERGES
- Déléguée suppléante : Mme CHARTRAIN

4-DELEGUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION :

M. le Maire indique qu'un élu est à désigner pour siéger au conseil d'administration de l'établissement.

Est élu :

- Délégué titulaire : M. BULHET
- Délégué suppléant : M. ABADIE

5-DELEGUES AU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE :

M. le Maire indique que 2 élus sont à désigner pour siéger au conseil syndical de l'établissement.

Sont élus :

- Délégués titulaires : Mme CHARTRAIN, M. VERGES
- Délégués suppléants : M. ABADIE, Mme CARRERE

INCHANGE - 6-DELEGUE A LA PREVENTION ROUTIERE :

M. le Maire indique qu'un élu est à désigner pour y siéger.

Est élue : Mme CHARTRAIN

M. le Maire met aux voix ce point. Il est adopté à l'unanimité.

A signé le Secrétaire de séance présent,
Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire,
Clément MENET

DELIBERATION RENDU EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 5/5/2025
Publiée ou notifiée le 5/5/2025
P. Le Maire, par délégation
La Directrice Générale des Services,
Manon PRAGNERE





Publié le : 05/05/2025 13:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Vic-en-Bigorre
https://www.intramuros.org/vicenbigorre/documents_administratifs/29325